

Hôtel de Matignon, le 24 juillet 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Redéploiement de 100 millions d'euros de France Relance en faveur de la filière forêt et bois



Le Premier ministre, s'est rendu ce samedi en Vendée à la rencontre des acteurs de la filière forêt et bois aux côtés de M. Julien DENORMANDIE, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, de M. Franck RIESTER, ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé du Commerce extérieur et de l'Attractivité et de Mme Bérangère ABBA, secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique, chargée de la Biodiversité.

Cette filière doit aujourd'hui relever plusieurs défis. En amont, la forêt française fait face aux changements climatiques et doit augmenter sa résilience. Il s'agit d'une nécessité pour qu'elle continue à produire du bois de qualité, tout en préservant la biodiversité et en stockant plus de carbone. En aval, les scieries de l'hexagone subissent depuis plusieurs mois des tensions d'approvisionnement, en raison notamment de l'augmentation de la consommation mondiale de bois (+10% depuis un an), et des restrictions aux exportations décidées par certains pays. Ces dynamiques ne sont pas sans risques pour la filière : elles peuvent entraîner des hausses de coûts, des augmentations de délais voire des pénuries en bois brut. La capacité de nos industries à être présentes sur le marché du bois de construction en plein essor est une question de souveraineté.

Pour résorber ces tensions d'approvisionnement, le Gouvernement français a saisi la Commission européenne en lui demandant de prendre des mesures de sauvegarde au titre de la compétence commerciale et éviter ainsi l'emploi sous-optimal des ressources forestières européennes. Le Premier ministre a aussi demandé à l'Office national des forêts de développer au maximum les contrats d'approvisionnement avec les scieries françaises pour éviter que la production de bois des forêts domaniales ne soit vendue aux enchères, s'exposant ainsi à l'action de traders qui exportent hors d'Europe.

Dans le cadre du plan France relance, le Gouvernement va également redéployer 100 millions d'euros supplémentaires pour abonder les différents dispositifs de soutien à la filière forêt et bois. Ils s'ajoutent donc aux 200 millions d'euros déjà consacrés à la relance de la filière : 150 millions d'euros jusqu'à présent pour le renouvellement forestier en amont – soit le reboisement de 45 000 hectares, environ 50 millions d'arbres, capables de capter 150 000 tonnes de CO2 chaque année – et 50 millions d'euros pour la modernisation des industries de transformation du bois en aval.

Enfin, pour assurer l'avenir à long terme de cette filière d'importance nationale et si particulière pour notre société, le Premier ministre a demandé aux ministres Julien DENORMANDIE, Agnès PANNIER-RUNACHER et Bérangère ABBA d'organiser dès la rentrée des Assises de la forêt et du bois. Elles seront un espace de dialogue, décliné dans les territoires, en cohésion entre les acteurs amont et aval, mais aussi les experts, les associations pour nourrir la vision la plus large possible de la forêt française et de la filière bois de demain. Elles permettront de partager les enjeux du patrimoine forestier que nous avons en commun, pour que nous puissions collectivement faire prospérer cette richesse.